

Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

Pour qui est cette formation?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès?

Être âgé de plus de 18 ans et disposer d'un matériel permettant la formation à distance (ordinateur + connexion à Internet).



A la fin de la formation, le participant est capable d'implanter une ou plusieurs cultures de plantes aromatiques et médicinales et d'en mettre en œuvre sa transformation.



Le contenu:

1) Produire des PAM (273h):

- Botanique (critères de reconnaissances principaux),
- Filière, débouchés (organisation de la filière, organismes ressources, tendances du marché),
- · Principes actifs et les indications thérapeutiques,
- · PAM et biotope,
- · Cultures des PAM, assolement, mise en place,
- Entretien des PAM (fertilisation, désherbage, protection des cultures, irrigation),
- Cueillette (réglementation, organisation, plantes concernées),
- Récolte (manuelle, mécanisée, calendrier, partie récoltée).

2) Transformer des PAM (140h):

- Transformation des PAM (séchage et distillation),
- Fabrication de produits plus élaborés (tisanes, culinaires, cosmétiques,),
- Conditionnement, conservation, étiquetage et réglementation.



les + du module transformation : 2j sur la démarche HACCP et les bonnes pratiques d'hygiène, avec une attestation de suivi à l'appui.



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation ouverte à distance <u>Durée (413h) et période :</u>





1) Produire des PAM (273h):

98h en centre, 140h à distance et 35h en entreprise.

 Journées réparties entre le 20 janvier 2025 et le 26 septembre 2025.

et/ou

2) Transformer des PAM (140h):

70h en centre, 35h à distance et 35h en entreprise.

 Journées réparties entre le 24 février 2025 et le 12 septembre 2025.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



Evaluation et validation du diplôme :

Validation deux blocs de compétences du BP REA (évaluation par des mises en situation professionnelle, BC03 et BC06).



Et après?

MÉTIERS VISÉS:

Chef d'entreprise, salarié.

POURSUITE D'ÉTUDES:

• Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - (complet).



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications. Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillée.



Tarif et financement en FOAD :

Le CFPPA de VENOURS est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

13 € / heure (en centre) + 7€ /heure (à distance) :

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF).

TAUX DE RÉUSSITE AUX

TAUX D'INSERTION

TAUX D'APPRÉCIATION EN 2024

(NOUVELLE FORMATION)



Informations pratiques:

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.



05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ



Réponse sous 8 jours

